

Conditions générales de vente (CGV) - www.hugentobler.ch/shop

1. Généralités

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) réglementent les droits et obligations entre Hugentobler Schweizer Kochsysteme AG, Schönbühl et le client en rapport avec tous les contrats conclus entre les parties sur la shop en ligne du fournisseur à l'adresse www.hugentobler.ch/shop. Les CGV font partie intégrante desdits contrats et les complètent. Lors de la commande, le client reconnaît que les présentes CGV font partie intégrante du contrat et sont contraignantes.
- 1.2. Les CGV s'appliquent dans leur version actuelle respective au moment de la conclusion du contrat.

2. Inscription sur www.hugentobler.ch/shop

- 2.1. Lors d'une commande de marchandises sur www.hugentobler.ch/shop, il est demandé au client de s'inscrire et de fournir ses données personnelles.
- 2.2. Lors de la saisie des données personnelles requises pour l'inscription, le client est responsable de la véracité et de l'exhaustivité des informations. Il est tenu de traiter les données d'accès personnel de manière confidentielle et de ne pas les rendre accessibles à un tiers non autorisé. La confirmation de l'inscription a lieu immédiatement après avoir soumis l'inscription.
- 2.3. Le fournisseur se réserve le droit de supprimer les données clients, notamment les notifications multiples, à tout moment et sans en indiquer les raisons ou de bloquer le nom d'utilisateur ou le mot de passe.

3. Offres / Commande / Confirmation de commande et Modifications de commande

- 3.1. La liste de l'assortiment à l'adresse www.hugentobler.ch/shop ne représente à elle seule aucune offre juridiquement contraignante. La présentation sur Internet s'effectue sans engagement.
- 3.2. La commande par le client via le shop en ligne représente une offre contraignante à la conclusion d'un contrat d'achat. Le client reçoit ensuite une confirmation de réception de commande provenant du fournisseur.
- 3.3. Le fournisseur souligne expressément que la conclusion du contrat s'effectue sous réserve de la disponibilité des articles ou produits chez ses fournisseurs ou fabricants.
- 3.4. Concernant le volume, l'exécution de la commande et les prestations, seule la confirmation de commande, y compris les éventuels documents auxquels celle-ci fait référence, est déterminante.
- 3.5. Les produits sont en principe représentés dans l'exécution correspondante. L'état respectif du produit est déterminé dans le descriptif et peut différer de l'image.
- 3.6. Les modifications de commandes ultérieures par le client ne sont contraignantes pour le fournisseur que si celui-ci donne son accord. Les éventuels frais découlant de la modification de la commande sont supportés par le client.

4. Prix

- 4.1. Les prix de vente indiqués dans le shop en ligne s'entendent hors livraison pour les produits non montés, sous réserve d'une déclaration contraire au cas par cas.
- 4.2. Le client est tenu de payer le prix en francs suisses (CHF), mentionné dans la confirmation de commande, taxe sur la valeur ajoutée en sus et les éventuels autres frais mentionnés dans la confirmation de commande. La date de la commande est déterminante pour fixer le prix. Le fournisseur peut procéder à tout moment à des modifications de prix sans préavis.
- 4.3. Les frais d'envoi en cas de livraisons par la poste/transporteur sont indiqués séparément dans le processus de commande.

5. Conditions de paiement

- 5.1. Le fournisseur accepte les types de paiement indiqués par le client dans le cadre du processus de commande.
- 5.2. Tous les montants indiqués sur la facture doivent être réglés en avance.
- 5.3. Les paiements doivent être effectués dans leur intégralité sans déduction de remise, de frais, d'impôts ou de taxes de tout type.
- 5.4. Les réductions et les bons d'achat sont acceptés uniquement dans les conditions indiquées sur le bon d'achat/bon. La saisie d'un code promotionnel ou le droit à une réduction s'effectue au cours du pro-

cessus de paiement. Les réductions qui n'ont pas été alors revendiquées ne peuvent pas être accordées ultérieurement. Les réductions ne peuvent pas se cumuler.

- 5.5. Si le client ne respecte pas son obligation de paiement dans un délai maximum de 10 jours après la réception de la commande, le fournisseur peut résilier le contrat.

6. Réserve de propriété

- 6.1. Le fournisseur reste le propriétaire des produits jusqu'au paiement intégral du prix d'achat.

7. Retrait au dépôt

- 7.1. Lors du retrait au dépôt, il n'y a aucun frais d'envoi. La marchandise doit être retirée à la date convenue par téléphone. En cas d'empêchement, le client doit se manifester suffisamment tôt. La commande est remise uniquement sur présentation de la confirmation de commande et de la quittance d'achat.

8. Délais et frais de livraison

- 8.1. Les produits sont réputés livrés au moment de leur remise à la poste ou à un autre transporteur.
8.2. Les produits sont livrés ou envoyés à l'adresse de livraison indiquée par le client au moment de la commande. La livraison s'effectue en bordure de trottoir devant l'entrée de la maison correspondante.
8.3. La livraison et l'envoi s'effectuent exclusivement en Suisse aux coûts indiqués ci-dessous. Les frais de livraison sont indiqués avant la passation de la commande.

Petit envoi dans une enveloppe rembourrée	(Format B4, jusqu'à 2 cm d'épaisseur)	10.-
Envoi de colis jusqu'à 2 kg	(Format max. 100x60x60 cm)	15.-
Envoi de colis jusqu'à 30 kg	(Format max. 100x60x60 cm)	25.-
Colis volumineux / Palette	(Format à partir de 100x60x60 cm, plus de 30 kg)	70.-

- 8.4. En cas de retard de livraison, le client sera informé par le fournisseur dès que possible. Si tous les produits commandés ne sont pas disponibles, le fournisseur peut également procéder à des livraisons partielles à ses frais, dans la mesure où cela est acceptable pour le client. En cas d'indisponibilité définitive des produits commandés (par ex., en cas de vice ou de rupture de stock), les paiements effectués sont intégralement remboursés. En revanche, aucun autre frais ne sera supporté.
8.5. Si une livraison ne peut pas être donnée au destinataire, une nouvelle livraison a lieu et le client devra supporter l'intégralité des frais supplémentaires. Cela s'applique notamment au cas où le client a indiqué une fausse adresse lors de la commande ou en cas de retard de réception.
8.6. Les délais de livraison sont convenus après réception du paiement à l'avance.

9. Emballage et transport

- 9.1. Le fournisseur procède à l'emballage des marchandises à ses frais. Sont utilisés les emballages que le fournisseur juge adaptés.
9.2. Sont utilisés les moyens de transport que le fournisseur juge adaptés.
9.3. Les réclamations pour cause de dommages pendant le transport doivent être immédiatement indiquées par écrit à la poste ou au transporteur, après réception de la marchandise par le client.

10. Montage

- 10.1. Les prestations de service telles que le montage ou l'élimination sont proposées après examen des conditions locales et facturées au temps passé.

11. Transfert de jouissance et des risques

- 11.1. La jouissance et les risques sont transférés au client à la conclusion du contrat d'achat.
11.2. Il incombe au client de contracter éventuellement une assurance transport correspondante.

12. Examen et réception des produits

- 12.1. Le fournisseur examine les produits avant envoi, conformément aux usages.
12.2. Le client doit examiner attentivement les produits quant à d'éventuels défauts, immédiatement après réception. Les éventuelles réclamations doivent être communiquées immédiatement au fournisseur, au plus tard dans les 3 jours suivant la réception des produits, par écrit et dans le détail par courrier en recommandé (les vices doivent être obligatoirement constatés au moyen d'une photo). Si le client ne fait pas une telle réclamation, les produits livrés (sous réserve éventuellement de vices cachés) sont réputés sans vice et acceptés.

- 12.3. Les vices apparaissant plus tard qui n'ont pas été constatés par le client à la réception des produits et qui n'auraient pas pu être constatés en cas d'examen avec toute l'attention requise, conformément au point 12.2, doivent faire l'objet d'une réclamation immédiate par le client après leur constatation, adressée par écrit et par courrier en recommandé au fournisseur.
- 12.4. Les vices indiqués en temps opportun et reconnus par le fournisseur sont supprimés dès que possible par le fournisseur via une réparation, un remplacement ou une réduction de prix, au choix. Le client doit lui donner la possibilité de le faire.

13. Garantie commerciale / Garantie

- 13.1. En cas de nouveaux produits, la garantie commerciale s'élève à 12 mois et commence à courir à la réception des produits. Le délai de garantie commerciale pour les produits d'occasion est indiqué à chaque fois dans le descriptif.
- 13.2. La garantie s'éteint dès que le client ou des tiers procèdent à des modifications et à des réparations sur la marchandise livrée sans l'accord préalable écrit du fournisseur ou si le client, en cas de défaut, ne prend pas immédiatement toutes les mesures appropriées pour réduire les dommages et donne l'occasion au fournisseur de supprimer le vice.
- 13.3. La garantie et la responsabilité du fournisseur sont notamment exclues pour les vices et les dommages dus à un montage non conforme (par ex., mauvaise dureté de l'eau pour un combisteamer), l'usure normale, une utilisation excessive, un mauvais entretien, une manipulation non conforme ou l'endommagement par le client ou des tiers ainsi que pour les vices imputables aux influences extérieures (cas de force majeure, etc.).
- 13.4. Les coûts d'infrastructure de transport jusqu'à l'acheteur ne font pas partie de la garantie et lui sont facturés. Il est fait appel, si possible, à des centres de services partenaires dans la région de l'acheteur. Pour les forfaits de déplacement et les interventions d'astreinte, c'est-à-dire les interventions le soir, la nuit, le week-end et les jours fériés, les taux de Hugentobler Schweizer Kochsysteme AG en vigueur s'appliquent. Le point de départ est toujours le site du vendeur.

14. Restitution / Résiliation du contrat

- 14.1. La restitution des produits livrés est exclue. Si, pour des motifs importants, le fournisseur accepte malgré tout un retour ou une annulation, le remboursement du prix d'achat s'effectue obligatoirement sous la forme d'un bon d'achat.
- 14.2. Le client peut annuler gratuitement une commande effectuée dans le shop en ligne dans les 24 heures suivant la réception de la confirmation de commande, par courrier en recommandé et par écrit. En cas de résiliation du contrat de la part du client, à compter des 24 heures suivant la réception de la confirmation de commande, des frais d'annulation à hauteur de 30 % du montant total de l'achat, TVA incluse ainsi que des frais de livraison sont facturés au client.

15. Droits d'auteur

- 15.1. Le fournisseur se réserve tous les droits sur toutes les descriptions de produits, les images, les photos, les textes et les données médiatiques sur le site www.hugentobler.ch/shop, notamment les droits de traitement et de publication.

16. Protection des données

- 16.1. Le fournisseur informe le client que les données enregistrées dans le cadre de la conclusion du contrat pour l'exécution de ses obligations découlant du contrat d'achat sont collectées, traitées et utilisées et peuvent être utilisées à des fins de marketing.

17. Modifications et compléments

- 17.1. Le fournisseur se réserve expressément le droit de modifier les présentes CGV à tout moment et d'appliquer immédiatement les CGV modifiées.

18. Tribunal compétent

- 18.1. Le tribunal compétent est celui du siège social du fournisseur.
- 18.2. Le présent contrat est régi par le droit suisse.